

# LEXIQUE

<b>ADCAVL</b>	Association Drômoise Chantier Animation et Vie Locale	Association œuvrant dans le champ de la jeunesse, dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique (organisation chantiers de jeunes...), dans le secteur du développement local drômois en lien avec les Collectivités Locales et le tissu associatif.
<b>ADDIM</b>	Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale	Association dont la mission principale s'oriente vers le développement artistique et culturel qui met en relation les différents champs de l'éducation, de la formation, de la création et de la diffusion artistique à l'échelle du département.
<b>ADEME</b>	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	Etablissement public à caractère industriel et commercial qui assure l'animation et participe au financement de la recherche et de l'innovation, met en place des campagnes de communication de grande ampleur pour mobiliser, oriente les choix des acteurs socio-économiques et accorde des aides directes à la concrétisation de projets.
<b>AFIT</b>	Agence Française de l'Ingénierie Touristique	Remplacé par l'ODIT.
<b>AOC</b>	Appellation d'Origine Contrôlée	Label officiel français d'indication géographique protégée qui garantit l'origine géographique de produits alimentaires traditionnels français.
<b>ASP</b>	Agence de Services et de Paiement	Ex-CNASEA. Organisme national (structuré en délégations régionales) qui assume la mission d'organisme payeur pour le programme européen LEADER.
<b>CAUE</b>	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement	Organisme départemental d'information et de conseil qui promeut la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il assume des missions de service public dans un cadre et un esprit associatif.
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie	Etablissement public qui veille à la prise en compte des intérêts des entreprises et qui participe à l'élaboration des politiques publiques.
<b>CCPD</b>	Communauté de Communes du Pays de Dieulefit	EPCI (membre du GAL) constituée de 16 communes autour de la commune de Dieulefit.
<b>CCPM</b>	Communauté de Communes du Pays de Marsanne	EPCI (membre du GAL) constituée de 10 communes autour de la plaine du Roubion.
<b>CCVD</b>	Communauté de Communes du Val de Drôme	EPCI (membre du GAL) constituée de 36 communes autour de la Vallée de la Gervanne, de la Vallée de la Drôme et de la commune de Bourdeaux.

<b>CDRA</b>	Contrat de Développement Rhône Alpes	Contrats territoriaux de la Région Rhône Alpes. Le GAL est partiellement concerné par 2 CDRA : le CDRA Vallée de la Drôme (regroupant les Communautés de communes du Crestois, du Pays de Saillans et du Val de Drôme), le CDRA 5 <sup>ème</sup> Pôle (regroupant les Communautés de communes du Pays de Dieulefit, du Pays de Marsanne et la Sésame).
<b>CDT</b>	Comité Départemental du Tourisme	Organisme du Conseil Général dont les missions essentielles sont la mise en œuvre de la politique touristique du département, la mise en réseau des acteurs du tourisme, le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets et la participation et contribution à la qualification de l'offre.
<b>CEDER</b>	Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables	Association Loi 1901 intervenant dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'eau et d'énergie, de l'éco-construction, du bois-énergie...
<b>CEPER</b>	Contrat de Projet Etat Région	Accord-cadre passé entre le Préfet de Région (représentant de l'Etat) et le Président du Conseil Régional ayant pour vocation à être l'outil privilégié de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de compétitivité des territoires. Il est articulé autour de 3 axes : compétitivité et attractivité des territoires, développement durable et préservation de l'environnement, cohésion sociale et territoriale.
<b>CICC</b>	Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles	Organisme de contrôle. Son action porte sur les opérations cofinancées par les fonds structurels européens. Réalisation de contrôles sur 5% des dépenses totales éligibles.
<b>CIVAM</b>	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural	Association dont l'objectif est la sauvegarde active et la pérennisation du patrimoine rural, agricole ou non.
<b>CLD</b>	Conseil Local de Développement	Instance de démocratie participative pour les territoires de projet que sont les contrats de développement (CDRA). Il a été créé afin de renforcer la concertation locale et la participation d'acteurs de la société civile aux choix d'aménagement et de développement des territoires.
<b>CNASEA</b>	Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles	Remplacé par l'ASP.
<b>CP</b>	Comité de Programmation	Organe décisionnaire du GAL. Il est constitué de partenaires locaux du territoire (publics et privés), représentatifs des différents milieux socio-économiques concernés par la stratégie.
<b>CROF</b>	Contrat Régional d'Objectif de Filière	Aide régionale qui entend encourager et accompagner les filières régionales de production agricole de l'amont et de l'aval, anticiper les évolutions de leur environnement économique et se doter collectivement de la capacité à innover.
<b>CE</b>	Communauté Européenne» ou «Commission Européenne».	Cette dénomination remplace ce que l'on appelait à l'origine la «Communauté économique européenne» <b>La Commission européenne</b> est l'institution politiquement indépendante qui représente et défend les intérêts de l'Union Européenne dans son ensemble. La Commission Européenne propose des

		textes législatifs, des politiques et des programmes d'action, et elle est responsable de la mise en œuvre des décisions du Parlement et du Conseil.
<b>CRT</b>	<b>Comité Régional du Tourisme</b>	Association Loi 1901 financé en grande partie le Conseil Régional qui organise et met en œuvre la promotion du tourisme en Rhône-Alpes. Ses activités vont de l'observation de l'économie touristique de la région, à l'accueil des touristes, en passant par la structuration et la mise en marche d'offres de séjours.
<b>DATAR</b>	<b>Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale</b>	Remplacée par la DIACT.
<b>DDAF</b>	<b>Direction Départemental de l'Agriculture et de la Forêt</b>	Depuis le 1er janvier 2010, la DDE, la DDAF et une partie de la Préfecture ont fusionné et forment désormais une nouvelle direction interministérielle : LA DDT. Ses principales missions touchent l'économie agricole et agroalimentaire départementale, l'aménagement rural et le développement local, la forêt et le bois, l'eau et l'environnement, la politique sociale agricole et les statistiques agricoles. Service d'appui de proximité dans le cadre du programme LEADER.
<b>DDAT</b>	<b>Délégation au Développement et Actions Territoriales</b>	Délégation au sein du Ministère de la Culture qui a pour missions essentielles de soutenir l'innovation, le développement et l'élaboration des politiques culturelles, d'aider à la mise en cohérence de ces politiques au niveau national et régional, de piloter les nouvelles modalités de partenariats.
<b>DDT</b>	<b>Direction Départementale des Territoires</b>	Depuis le 1er janvier 2010 la direction départementale des territoires regroupe l'essentiel de la DDE (direction départementale de l'équipement), de la DDAF (directions déjà regroupées dans 55 départements pour former une DDEA) et une partie des services de la préfecture. Fortes d'une expertise technique et d'une capacité d'analyse renforcée, les DDT contribuent de façon déterminante à l'équilibre et au développement durable des territoires.
<b>DIACT</b>	<b>Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires</b>	Administration de mission à vocation interministérielle qui prépare, impulse et coordonne les politiques d'aménagement du territoire menées par l'Etat et accompagne les mutations économiques en privilégiant une approche offensive de la compétitivité. Ex DATAR.
<b>DIREN</b>	<b>Direction Régional de l'ENVironnement</b>	Service déconcentré en région du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dont les différentes missions sont la connaissance, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel, du patrimoine bâti rural et urbain et des ressources en eau.
<b>DLA</b>	<b>Dispositif Local d'Accompagnement</b>	Organisme indépendant missionné sur un territoire pour appuyer les projets émanant d'association, de coopératives ou de structures d'insertion. Il a pour mission d'établir un diagnostic partagé de la structure et de ses activités, puis de proposer un plan de consolidation qui peut reposer sur des accompagnements de type individuel et/ou collectif.
<b>DOCUP</b>	<b>Document Unique de Programmation</b>	Document cadre qui présente les conditions générales de mise en œuvre d'un programme européen d'objectif prioritaire.

<b>DP</b>	<b>Dépenses Publiques</b>	On entend par ce terme une subvention publique Etat, Région, Conseil Général et autres collectivités locales ou organisme public.
<b>DRAAF</b>	<b>Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</b>	La DRAAF est un service déconcentré régional du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle est placée sous l'autorité du Préfet de région et exerce ses missions dans les domaines de l'économie agricole et agroalimentaire, de la politique de l'emploi dans les domaines agricoles, du développement rural, de l'aménagement et du développement durable du territoire, de la politique forestière et de la mobilisation de la ressource, de la politique de l'alimentation. Service de coordination régionale dans le cadre du programme LEADER.
<b>DRAC</b>	<b>Direction Régionale des Affaires Culturelles</b>	Service déconcentré du Ministère de la Culture et de la Communication chargé de mettre en œuvre la politique culturelle définie par le gouvernement. Ses missions sont l'aménagement du territoire et l'élargissement des publics, l'éducation artistique et culturelle, l'économie culturelle. Elle exerce aussi une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales.
<b>DRDR</b>	<b>Document Régional de Développement Rural</b>	Volet régional Rhône-Alpes du PDRH (Programme de Développement Rural Hexagonal) élaboré avec l'ensemble des partenaires régionaux. C'est le document de référence pour la mise en œuvre des aides du développement rural en région dans le cadre du FEADER 2007/2013.
<b>DRIRE</b>	<b>Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement</b>	Service déconcentré en région du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire qui a comme mission l'aide aux entreprises, à la maîtrise de l'énergie, à l'application du développement durable.
<b>EPCI</b>	<b>Etablissement Public de Coopération Intercommunale</b>	Structure administrative française regroupant des communes pour la gestion de services communs, comme par exemple les transports, les déchets...
<b>EPIC</b>	<b>Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial</b>	L'EPIC est une personne publique ayant pour but la gestion d'une activité de service public. Il a été créé pour faire face à un besoin ne pouvant pas être correctement effectué par une entreprise privée soumise à la concurrence. Parmi les EPIC on retrouve l'ADEME, la SNCF, la RATP, l'Institut National de l'Audiovisuel, l'Institut National de la Consommation, La Poste, l'ONF, l'Institut National de la Consommation, le Réseau Ferré de France...
<b>FDCIVAM</b>	<b>Fédération Départementale des CIVAM</b>	Déclinaison départementale des CIVAM. Elle les accompagne dans la conduite de nombreuses actions (ex : De Ferme en Ferme, Les Paniers Gourmands, le Guide des Végétaux de l'Herbasse...).
<b>FEADER</b>	<b>Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural</b>	Nouveau fonds européen créé en 2007 pour cofinancer la politique de développement rural (2 <sup>ème</sup> pilier de la PAC, dont LEADER). Il soutient le développement des zones rurales en ayant pour objectif de stimuler la croissance, de créer des emplois en milieu rural, et d'animer le développement rural.
<b>FEDER</b>	<b>Fonds Européen de Développement Régional</b>	C'est l'un des 2 Fonds structurels de l'Union Européenne vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux. En bref, le FEDER finance:

		<ul style="list-style-type: none"> <li>des aides directes aux investissements réalisés dans les entreprises (en particulier les PME) afin de créer des emplois durables;</li> <li>des infrastructures liées notamment à la recherche et l'innovation, aux télécommunications, à l'environnement, à l'énergie et au transport;</li> <li>des instruments financiers (fonds de capital-risque, fonds de développement local, etc.) afin de soutenir le développement régional et local et favoriser la coopération entre les villes et les régions;</li> <li>des mesures d'assistance technique.</li> </ul>
<b>FEOGA</b>	<b>Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole</b>	Ancien fonds européen de la PAC 2000/2006. Il finançait des opérations en faveur des agriculteurs et des acteurs du monde rural (dont ancien programme LEADER+).
<b>FEAGA</b>	<b>Fonds Européen Agricole de Garantie</b>	Fond européen qui finance les paiements directs aux agriculteurs et les mesures destinées à réguler les marchés agricoles, telles que les interventions et les restitutions à l'exportation (1 <sup>er</sup> pilier de la PAC).
<b>FFRP</b>	<b>Fédération Française de la Randonnée Pédestre</b>	Fédération délégataire du Ministère des Sports pour l'activité de la randonnée pédestre. Ses missions sont le développement de la randonnée pédestre en France comme pratique sportive, la contribution à la sauvegarde de l'environnement et la valorisation du tourisme vert et des loisirs.
<b>FNADT</b>	<b>Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire</b>	Fonds qui a pour objectif de participer au financement des opérations d'aménagement et de développement durable des territoires concourant de façon prioritaire à la création d'emplois, à l'amélioration des services rendus aux populations et de l'environnement des entreprises, à l'organisation et à l'animation des territoires, à leur attractivité et au développement local.
<b>FSE</b>	<b>Fonds Social Européen</b>	<p>Fonds européen qui vise à améliorer l'emploi et les possibilités d'emploi dans l'Union européenne. Il intervient dans le cadre des objectifs «convergence» et «compétitivité régionale et emploi».</p> <p>Le FSE soutient les actions des États dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>adaptation des travailleurs et des entreprises: systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, conception et diffusion d'organisations du travail novatrices;</li> <li>accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, des personnes inactives, des femmes et des migrants;</li> <li>intégration sociale des personnes défavorisées et lutte contre la discrimination sur le marché du travail;</li> <li>renforcement du capital humain par la réforme des systèmes éducatifs et mise en réseau des établissements d'enseignement.</li> </ul>
<b>GAL</b>	<b>Groupe d'Action Locale</b>	Nom donné aux territoires organisés porteurs du programme européen LEADER. Notre territoire LEADER s'appelle le GAL « des Calades et des Senteurs ».
<b>GIP-DL</b>	<b>Groupement d'Intérêt Public de Développement Local</b>	Personne morale de droit public qui a pour vocation de faciliter les formes de partenariat et la coopération entre les différents acteurs publics et privés sur des objectifs d'intérêt général.

<b>GRAINE</b>	Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement	Association Loi 1901 qui a pour vocation de regrouper les individus et structures qui souhaitent œuvrer au développement et à la promotion de l'éducation à l'environnement. Il anime et coordonne au niveau régional une dynamique d'échange, de partage d'expériences, de réflexion et d'action.
<b>Interreg</b>		Programme européen pour la coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale.
<b>LEADER</b>	Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale	Programme européen qui finance des actions locales de développement dans les territoires ruraux. L'objectif est d'expérimenter des actions innovantes, à petite échelle et pouvant être portées aussi bien par des acteurs publics que privés.
<b>LEADER +</b>	Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale +	Précédant programme européen LEADER. Il soutenait des territoires ruraux qui ont mis en œuvre des stratégies de développement territorial. Succédant à LEADER II, et LEADER I.
<b>ODIT</b>	Observation, Développement et Ingénierie Touristiques France	Ex-AFIT. Groupement d'intérêt public dans le domaine du tourisme. Il a pour objectif d'améliorer la compétitivité de l'offre touristique française et de son adaptation aux nouvelles exigences du tourisme international.
<b>ONF</b>	Office National des Forêts	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial qui a pour principales missions la gestion des forêts domaniales et des forêts publiques relevant du régime forestier ainsi que la réalisation de missions d'intérêt général confiées par l'Etat. Il développe aussi diverses prestations de services (gestion, expertise, travaux).
<b>ORC</b>	Opération Rurale Collective	Aide de l'Etat proposée aux artisans et commerçants en termes de financement, formation et assistance pour favoriser la modernisation du commerce et de l'artisanat en milieu rural, et assurer son maintien et son développement.
<b>PAC</b>	Politique Agricole Commune	Politique mise en place à l'échelle de l'Union Européenne, fondée principalement sur des mesures de soutien des prix et de subventionnement, visant à moderniser et développer l'agriculture. Elle est divisée en 2 piliers : l'un portant sur le soutien des marchés et des prix agricoles et l'autre consacré au développement rural. LEADER fait partie du 2d pilier de la PAC.
<b>PDIPR</b>	Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées	Plan départemental approuvé par l'Assemblée départementale qui favorise la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée, la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux.
<b>PDRH</b>	Programme de Développement Rural Hexagonale	Programme européen. La France a défini, pour la mise en œuvre du FEADER, un PDRH composé d'un socle national et de volets régionaux propres aux 22 régions du territoire (les DRDR).
<b>PEP</b>	Pôle d'Economie du Patrimoine	Label qui vise à construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant.

<b>PER</b>	<b>Pôle d'Excellence Rurale</b>	Label qui soutient des projets innovants, créateurs d'emplois directs et indirects en milieu rural et qui s'inscrivent dans un domaine d'excellence.
<b>PIDA</b>	<b>Programme Intégré de Développement Agricole</b>	Aide régionale qui vise à favoriser le développement économique d'un produit ou d'une filière de production, sur un marché préalablement identifié. Elle passe par l'association de partenaires de l'amont à l'aval de la filière pour créer une dynamique collective intégrant les différentes étapes de la production et de la transformation du produit.
<b>PNR</b>	<b>Parc Naturel Régional</b>	Depuis leur création, ils se consacrent au développement durable entre sauvegarde des richesses naturelles et développement social et culturel en fédérant l'ensemble des acteurs locaux publics ou privés.
<b>PSADER</b>	<b>Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural</b>	Projet stratégique répondant aux objectifs affichés par la région dans le champ agricole. Le PSADER est piloté par la structure porteuse d'un CDRA ou un PNR.
<b>SAFER</b>	<b>Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural</b>	Société anonyme sans but lucratif avec une mission d'intérêt général sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et des Finances. Elle a pour vocation à dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers, favoriser l'installation des jeunes, protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles, accompagner le développement de l'économie locale.
<b>SCIC</b>	<b>Société Coopérative d'Intérêt Collectif</b>	Nouvelle forme d'entreprise coopérative, ayant un statut de société commerciale, qui permet d'associer autour d'un projet des acteurs multiples, de produire des biens ou services répondant à des besoins collectifs sur le territoire.
<b>SCOP</b>	<b>Société Coopérative de Production</b>	Société commerciale dont les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise et détiennent au moins 51% du capital.
<b>SESAME</b>		EPCI. Communauté de communes de l'agglomération de Montélimar.
<b>SGAR</b>	<b>Secrétaire Général aux Affaires Régionales</b>	Placé auprès du Préfet de région, le SGAR a notamment pour mission de préparer, mettre en œuvre et évaluer les contrats de plan Etat-Région ainsi que de participer à l'instruction des dossiers concernant les crédits européens.
<b>SMDVD</b>	<b>Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme</b>	Structure porteuse du CDRA de la Vallée de la Drôme.
<b>TIC</b>	<b>Technologies de l'Information et de la Communication (ou NTIC)</b>	Technologie regroupant les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'Internet et des télécommunications.
<b>UE</b>	<b>Union Européenne</b>	Union intergouvernementale et supranationale composée de 27 états. C'est une union douanière, économique et monétaire.